

# Déclaration sur l'honneur

## **En application de l'article L 123-11-1 du Code de Commerce**

Je soussigné.

Agissant en qualité de représentant légal de la société :

- Dénomination:

- Siège social:

Déclare :

Recourir aux dispositions de l'alinéa2 de l'article L 123-11-1 du Code de Commerce et installer provisoirement le siège social de ma société à mon domicile pour une durée ne pouvant ni excéder 5 ans à compter de sa création, ni dépasser le terme légal, contractuel ou judiciaire relatif à l'occupation des locaux.

RAPPEL : il ne peut résulter de ces dispositions ni le changement de destination de L'immeuble, ni l'application du statut des baux commerciaux.

Fait à

Le